



## CONSTRUIRE UN PROJET TERRITORIAL EN Y INTÉGRANT LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, EN CENTRE ARDÈCHE (07)

Le Centre Ardèche, bien que moins exposé aux effets du changement climatique que des territoires voisins, met la réflexion sur ce sujet au centre de l'élaboration de son Schéma de cohérence territoriale.

La gestion et la préservation de la ressource en eau ont été identifiées comme des enjeux majeurs, ainsi que l'impact sur la qualité de l'air, sur la biodiversité et les sols.



### CONTEXTE

#### > Le territoire

Situé au centre du département de l'Ardèche, le Syndicat mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux est devenu, le 1er janvier 2016, le **Syndicat mixte Centre Ardèche (SyMCA)**. Il rassemble depuis 2017 trois intercommunalités (communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, communauté de communes Val'Eyrieux et communauté de communes du Pays de Lamastre) et 87 communes, pour environ 64 000 habitants. Dans l'ensemble assez peu peuplé, le territoire affiche cependant de fortes disparités entre la vallée du Rhône à l'est, et sa partie ouest, montagneuse.

Entre influences méridionales (région méditerranéenne) et continentales (en bordure du Massif Central), entre zone de montagne et vallée du Rhône, le territoire Centre Ardèche bénéficie d'un climat tempéré. Il offre une grande variété de milieux naturels et de paysages sur de courtes distances et est marqué par la présence forte de l'agriculture et de la forêt.

Anciennes ou reconstituées suite à la déprise agricole, les forêts couvrent plus de la moitié du Centre Ardèche. Morcelées en nombreuses petites parcelles, elles sont exploitées pour un fruit emblématique du territoire: la châtaigne, protégée par une AOP. Mais elles représentent aussi une ressource importante pour l'énergie, la construction et le tourisme.

### LE PROJET EN BREF

- > Sensibilisation et formation des équipes techniques et des élus du territoire, organisation d'ateliers pour recueillir et transmettre une expertise technique sur le changement climatique.
- > Expérimentation de la chaîne d'impacts du changement climatique.
- > Élaboration d'une stratégie d'adaptation et de réduction des effets du changement climatique.
- > Prise en compte de l'adaptation dans le projet de territoire du SCoT.

## > Contrastes et diversité d'un territoire charnière

Aujourd'hui, de par ses statuts, le Syndicat mixte Centre Ardèche est principalement chargé du portage de la démarche SCoT.

Auparavant, il était engagé dans un **contrat de développement durable** avec la Région Rhône-Alpes (CDDRA) intégrant les enjeux climatiques et de développement durable dans ses objectifs d'actions. En parallèle, et en partenariat avec le Pays de l'Ardèche méridionale et le PNR des Monts d'Ardèche, il s'était déjà engagé dans une démarche d'adaptation au changement climatique initiée par la Région Rhône-Alpes.

Depuis l'interruption des CDDRA en 2016, le SyMCA poursuit l'intégration des impacts du changement climatique dans son **SCoT**, au travers de la construction de son **Projet d'aménagement et de développement durable** (PADD). En 2018, le territoire a choisi de participer à l'accompagnement proposé par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement sur l'adaptation au changement climatique.

Des études en cours ou réalisées ont permis d'informer les acteurs locaux des conséquences concrètes du changement climatique sur le territoire (projections réalisées par Météo-France<sup>1</sup> pour l'Observatoire national des effets du changement climatique, étude « Eau et tourisme » du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche...).

<sup>1</sup> Elles prévoient globalement en Ardèche une accentuation de l'influence climatique méditerranéenne qui va toucher en particulier la productivité des prairies, de la forêt et des châtaigneraies, la qualité des paysages, des eaux et des produits touristiques..., avec comme principales tendances :

- une augmentation des températures annuelles, plus marquée l'été, combinée à des régimes de précipitations de plus en plus irréguliers. (les températures moyennes annuelles ont augmenté de 1,6°C pour la période 1959 - 2013 à Aubenas);
- dans l'avenir, une diminution du nombre annuel de jours de gel et une augmentation de la fréquence des épisodes de sécheresse.

<sup>2</sup> Liaison entre actions de développement de l'économie rurale. La mise en œuvre de ce programme vise à renforcer et à concevoir des stratégies locales de développement et à soutenir les actions issues de ces stratégies. Il se fonde entre autres sur le travail en réseau pour diffuser les savoirs-faire et les bonnes pratiques, sur les partenariats locaux public-privé, sur la mise en œuvre de projets de coopération entre territoires...

Par ailleurs, le SyMCA prend part au suivi du programme européen « Leader »<sup>2</sup>.

Les collectivités locales formant le SyMCA sont engagées dans diverses démarches climatiques ou de transition énergétique :

- Privas Centre Ardèche et Val'Eyrieux, avec le dispositif « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** » (TEPCV), se sont fixés comme objectif à l'horizon 2050 de diviser par 2 les consommations d'énergie de leur territoire, de couvrir le reste des besoins grâce aux énergies renouvelables et de doubler la production de celles-ci ;
- Privas Centre Ardèche projette également le lancement de son « **Plan climat-air-énergie territorial** » (PCAET).

Outre le partenariat étroit avec les EPCI qui le composent sur les questions du changement climatique et les démarches qui leur sont propres (PCAET, TEPCV, rénovation énergétique notamment), le SyMCA engage une large concertation à plusieurs niveaux : habitants, associations, partenaires institutionnels, consulaires, etc.

## PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

### > Objectif

À première vue, le territoire Centre Ardèche paraît relativement protégé face aux impacts du changement climatique :

- la densité de population y est faible (environ 47 habitants/ km<sup>2</sup>) ;
- il est essentiellement agricole et naturel, couvert aux 2/3 par la forêt ;
- il absorbe le double des émissions de carbone qu'il produit (759 ktep<sup>1</sup> de CO<sub>2</sub> absorbées pour 350 ktep de CO<sub>2</sub> émises) ;
- ses milieux naturels sont diversifiés, riches et souvent bien préservés, avec le tiers des ses surfaces agricoles favorables à la biodiversité et un réseau important de zones sous protection (Natura 2000, ZNIEFF...) ;
- l'activité touristique y est importante pour l'économie locale, mais d'un niveau supportable pour les milieux et les habitants ;
- les énergies renouvelables locales (barrage hydroélectrique sur le Rhône) couvrent 70 % de ses besoins en énergie.

<sup>1</sup> Milliers de tonnes équivalent pétrole.

### PRINCIPALES ÉTAPES

#### > 19 juin 2018

Atelier « changement climatique » destiné à construire une chaîne d'impacts des évolutions climatiques en Centre Ardèche

#### > Automne 2018

Ateliers thématiques destinés aux élus

#### > Début 2019

Compte rendu des résultats des ateliers dans la « Lettre d'info SCoT »

#### > 1<sup>er</sup> semestre 2019

Rencontres pour restituer la prise en compte de l'évolution du climat dans les stratégies de développement local

Le Centre Ardèche n'est cependant pas épargné par le phénomène et présente certaines **vulnérabilités** qu'il est nécessaire de **prendre en compte** et de réduire pour **adapter le territoire au changement climatique** :

- sa **population est vieillissante**, sensible aux grands écarts de température et à la canicule ;
- la mobilité y est dominée par l'usage de la **voiture individuelle**. Le couloir rhodanien à l'est est pollué par une **circulation dense**, et même très dense au moment des vacances scolaires ;
- l'activité agricole y est importante mais, en l'état, a **besoin d'apports d'eau réguliers et stables**, ou doit évoluer ;
- les activités agricoles et sylvicoles sont déjà **impactées par l'augmentation des températures**, la variabilité de la ressource en eau et les accidents climatiques dont la fréquence augmente ;

### > Mise en œuvre

Les acteurs du SCoT ont été accompagnés par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement pour les aspects liés à la question climatique dans le cadre de la formation-action 2018 « Climat, mon territoire est-il concerné ? ».

**Organisation d'un atelier** « changement climatique » pour recueillir une expertise technique qui alimentera les prochains groupes de travail d'élus (ateliers thématiques mis en place à partir de l'automne 2018).

**Mesure de la vulnérabilité du Centre Ardèche** aux effets du changement climatique et expérimentation de la chaîne d'impacts sur le territoire.

- des conflits d'usage autour de la **ressource en eau en été** commencent à apparaître (population permanente, tourisme et résidences secondaires, agriculture) ;
- les **risques d'incendie** augmentent (abondance des forêts, déprise agricole, sécheresse et fortes chaleurs).

La prise de conscience de ces vulnérabilités amène la collectivité à intégrer au SCoT en cours de réalisation la problématique de l'adaptation au changement climatique. Ce document va orienter l'aménagement du territoire pour les 25 prochaines années, **il est donc important de bâtir le projet politique du SCoT en tenant compte de l'évolution du climat.**

**Formation des équipes techniques** des différentes collectivités de Centre Ardèche, prise en main des outils de connaissances et méthodologiques.

**Élaboration d'une stratégie d'adaptation** et de réduction des effets du changement climatique, qui pourrait être intégrée dans le projet de territoire du SCoT.

## Point d'étape mi 2018

BILAN

### > Résultats

La démarche en est à son commencement, mais le travail engagé est bien suivi au niveau des élus comme des partenaires techniques.

L'identification des impacts sur les ressources du territoire, ses habitants permanents ou occasionnels et leurs activités a fait l'objet d'un atelier le 19 juin 2018.

« Quels sont les effets de l'évolution du climat en Centre Ardèche ? » : c'était la question posée aux acteurs du territoire. Les participants ont montré un intérêt réel pour la démarche. Leurs nombreuses contributions sont en cours d'analyse.

Les résultats seront présentés au public début 2019 par le biais de la « Lettre d'info SCoT ».

Il semblerait déjà que la gestion et la préservation de la **ressource en eau** soit un **enjeu majeur** et une préoccupation centrale pour le territoire (raréfaction de l'eau potable et conflits d'usage, crues soudaines, fréquence accrue des inondations et des étiages, pollution, fragilisation des zones humides et des populations piscicoles).

Elle impacte l'urbanisme et la gestion des territoires (habitat, mobilité, préservation des milieux...), l'activité agricole et l'industrie, encore bien présente sur certains secteurs de Centre Ardèche.

On peut citer d'autres enjeux identifiés lors de cette réunion :

- l'air (augmentation des températures, des pollutions, des épisodes de vents violents et des pics d'ozone) ;
- la biodiversité (perturbation des écosystèmes,
- fragilisation de certaines espèces forestières, des populations d'abeilles, apparition d'espèces invasives, prolifération des tiques...);
- les sols (érosion liée aux phénomènes climatiques violents, conflits d'usage, perte de fertilité...).

La mise en évidence de ces impacts pourra alimenter la réflexion politique tout au long de la construction du SCoT, dans l'objectif d'infuser l'ensemble du projet de territoire du Centre Ardèche.



## > Difficultés

Un diagnostic climatique précis du territoire Centre Ardèche est difficile du fait d'une **absence de station météo locale** (la station Météo France de référence est à Aubenas, assez éloignée), et du **manque d'homogénéité des données** météo d'une station à l'autre.

Pour l'heure, il n'est pas apparu d'autre difficulté majeure. Les animateurs de la démarche sont cependant vigilants à poursuivre le travail de sensibilisation des élus, des partenaires et des habitants. Il sont aussi conscients que la prise en compte du changement climatique, problématique transversale, dans toutes les thématiques du SCoT (environnement, eau, habitat, mobilité, équipement...) est délicate et complexe.

## > Perspectives

Comme le veut la loi, les acteurs des autres SCoT limitrophes sont consultés au titre des « personnes publiques associées » (dites PPA). Mais le SyMCA va plus loin et promeut des relations « interSCoT » plus informelles (échanges d'expériences, de méthodologies, réflexions techniques stratégiques, etc.) avec notamment le SCoT Ardèche méridionale, le SCoT vallée de la Drôme, le SCoT Rives du Rhône.

Une réflexion concertée poursuivie à cette échelle semble essentielle pour **harmoniser les stratégies territoriales** en matière d'adaptation et de lutte contre le changement climatique qui n'aurait pas de sens à se limiter au seul territoire Centre Ardèche.

## Les acteurs impliqués

- Élus du Syndicat mixte porteurs de la réflexion
- Équipe technique du Syndicat mixte
- Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche
- Communauté de communes Val d'Eyrieux
- Communauté de communes du Pays de Lamastre
- AURA-EE

## Informations et contacts

Syndicat Mixte Centre Ardèche  
453 Château du Bousquet  
07800 ST LAURENT-DU-PAPE  
[centreardeche.fr](http://centreardeche.fr)

Béatrice FRASSON-MARIN  
Chargée de mission SCoT  
[b.frassonmarin@centreardeche.fr](mailto:b.frassonmarin@centreardeche.fr)  
04 75 60 77 80

Centre Ardèche  
Syndicat Mixte

Fiche réalisée par

Avec le soutien de



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie - Environnement

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

